Elections à la Commission Administrative Paritaire Nationale des adjoints techniques des établissements d'enseignement

Pour défendre mes droits Je vote et je fais voter



LE MARDI 11 MARS 2008

POUR:

- Un syndicalisme qui ne trahit pas les personnels et qui s'attache à les défendre.
- La défense de la laïcité du service public de l'éducation.
- Le maintien du statut de la fonction publique, garant de l'indépendance, de la liberté du fonctionnaire et de la défense du service public.
- La reconnaissance de notre professionnalisme.
- Le respect des personnes.
- La revalorisation de 25% des traitements par l'augmentation de la valeur du point d'indice.
- La revalorisation des primes et des indemnités.
- Un avancement de carrière plus rapide.
- Un taux de passage plus important de la catégorie C vers la catégorie B
- L'amélioration des conditions de travail, d'hygiène, de santé et de sécurité.
- La titularisation des contractuels pour lutter contre la précarité.
- Un vrai droit à la formation continue sur le temps de travail.

CONTRE:

- L'évaluation au mérite qui débouche sur le favoritisme, l'arbitraire et la fin des perspectives de carrière.
- L'allongement du temps de travail.
- La surcharge de travail.
- Le matériel obsolète.
- Les suppressions de postes, qui ne peuvent conduire qu'à une augmentation de la charge de travail.
- La discrimination sociale et financière des personnels TOS.

ndépendance aïcité fficacité

Fédérés Unitaires

Elections à la Commission Administrative Paritaire

Nationale des adjoints techniques

des établissements d'enseignement

Je fais confiance au



Pour défendre :

Mon statut de fonctionnaire

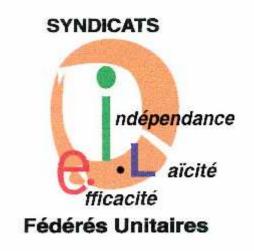
Mon métier, mon emploi, ma carrière

Ma place au sein de l'équipe éducative dans l'éducation

nationale

Au sein de la fédération EIL

Je vote SNATOS-EIL



MARDI 11 MARS 2008